

Comment l'Angleterre pourrait-elle en venir aux mains avec la France ? Doit-elle attendre du secours de l'Espagne ? Le Rêgent aura assez d'occupation chez lui. L'Autriche n'ose pas remuer de crainte que l'Italie, la Hongrie et l'Illyrie n'entendent les trompettes françaises. La Russie est éloignée et n'est pas ennemie de la France.

L'Angleterre ne peut pas se fier à ses alliés à gages. Elle n'a pas d'argent à leur donner. Ils n'ont pas d'intérêt à faire la guerre. L'Amérique, le seul pouvoir non européen, qui vraisemblablement serait prêt à intervenir, cherche l'occasion de humilier l'Angleterre. La France peut s'assurer de sa neutralité, par une sage politique qui réponde à ses intérêts et à ses craintes.

Qu'a donc l'Angleterre ? Une flotte plus puissante ? Cela peut-être ? Cependant les steamers facilitent tellement une invasion, et employés comme brûlots (*fire ship*) rendent les vaisseaux à voile si peu sûrs, que la première guerre navale détruira le prestige des murailles de bois, comme boulevards d'une terre quelconque.

Quel autre avantage a l'Angleterre ? Des colonies qui ne pourraient lui prêter une compagnie d'infanteries, et qui serait disposées à la frapper, si elle était dans l'eau. La peinture des sentimens des Indoux et des musulmans de l'Inde, dans le *Blackwood's magazine*, est exacte. Ces deux croyances expriment ouvertement leur joie et leur espérance, à la nouvelle des désastres de l'Angleterre dans le *Caboul*. De plus le revenu de l'Inde laisse voir un déficit de deux millions de louis par an. Examinez aussi le Canada, le Cap et les îles Ioniennes ; vous voyez les colonies de l'Angleterre faibles pour la soutenir.

Puissent-elles demeurer dans leur faiblesse ; c'est l'objet de nos prières les plus ardentes. L'Angleterre est l'ennemie naturelle, ou plutôt l'ennemie contre nature de l'Irlande ; et nous devons la regarder comme telle. Il est doux de penser que les Irlandais commencent enfin à ne pas craindre les Saxons.

Belfust Vindicator.

FRANCE

Le ministère Guizot :—Battu sur la question du droit de visite, écrasé sous le monceau de fleurs patriotiques jetées à pleines mains par M. De Lamartine, le ministère Guizot a retrouvé la vie dans une question de mort. M. Lacrosse, chargé de présenter le vote de non confiance, en retranchant 50,000 francs sur la somme des fonds secrets demandés par le ministère, a fait engager le premier duel oratoire dont peut-être la chambre des Députés ait encore été témoin, entre MM. Guizot et De Lamartine, mais le résultat s'est trouvé à la fin en faveur du ministère à qui une majorité de 45 voix a donné le victoire. Ce succès inattendu d'abord a relevé M. Guizot dans le sentiment national, et a fait oublier les paroles d'abjection dont il avait blessé l'amour de la France à la Tribune dans les débats sur le droit de visite. Le succès prend quelquefois tellement les dehors de la vérité, et cela a été si vrai dans ce cas-ci, que M. Guizot est aujourd'hui l'idole déifiée d'une majorité de la chambre ; la grandeur de son talent lui a valu son apothéose législative et son bonheur ministériel.

CHINE.

Le trois mâts *Splendid*, parti des côtes de Chine le 30 décembre, a apporté à New-York des journaux de Canton du 25 décembre. Il ne contiennent aucun fait nouveau. On procédait à une enquête relative à l'émeute du 7. Les marchands anglais avaient adressé à sir Henri Pottinger, le plénipotentiaire anglais, un mémoire dans lequel ils attribuaient l'émeute au mauvais vouloir et à la faiblesse des autorités chinoises et demandaient qu'une force navale britannique résidât à Canton, près de leurs factoreries, pour les protéger. Sir Henri Pottinger a répondu à cette requête par une longue lettre, dans laquelle il persiste à ne voir dans l'émeute du 7 qu'un accident causé par la mauvaise conduite et les provocations des Lascars, matelots au service des bâtimens anglais. Il croit à la bonne foi chinoise, et refuse la station demandée, en disant qu'elle exciterait des défiances et de nouveaux troubles. Il reproche, en terminant, aux marchands anglais de l'avoir toujours plutôt entravé qu'aïdé dans ses efforts de conciliation.

Les marchands ont répliqué par un second mémoire dans lequel ils énumèrent les nombreuses raisons qu'ils ont de douter de la bonne foi chinoise ; ils persistent à croire que les provocations des Lascars n'ont été qu'une occasion pour l'émeute projetée depuis longtemps, et ils prouvent que les autorités chinoises en avaient été averties plusieurs jours à l'avance. Ils demandent que leur mémoire soit mis sous les yeux du cabinet anglais, et ripostent à sir Henri Pottinger que jamais il ne leur a demandé leur avis en rien, et qu'il s'est fort peu préoccupé de leurs intérêts.

L'avenir dira qui a raison de la confiance de Sir H. Pottinger ou de la défiance des marchands ; mais les apparences sont en faveur de ces derniers.

AMÉRIQUE.

Echec des Anglais au Brésil.—Nous lisons, dans une correspondance datée de Rio Janeiro du 5 février 1843, les faits suivans qui ne sont pas sans intérêt.

« Le tarif de ce pays doit être modifié et des droits plus élevés seront imposés sur toutes choses. M. Ellis, envoyé extraordinaire du gouvernement britannique, n'a pas réussi à négocier un nouveau traité de commerce avec le gouvernement brésilien. Il se prépare à retourner en Angleterre, et l'on assure qu'immédiatement après son arrivée, John Bull enverra ici le compte de ce qu'on lui doit ; le montant en est énorme, car presque les sept huitièmes des affaires de cette place se font avec de l'argent emprunté aux capitalistes anglais.... Le revenu de ce pays-ci doit être immense, et pourtant les finances du gouvernement sont dans un embarras alarmant. Tous les

ministres ont résigné, et leurs successeurs se querellent entre eux. On espère que le mariage du jeune empereur et celui du prince de Joinville avec la sœur de l'empereur agiront, comme des panacées, sur les affaires de la nation, et rétabliront la concorde dans le ministère et le pays. »

Courrier des États-Unis.

Quelle nouvelle échauffourée Mexicaine.—Le capitaine de la goëlette *Caroline*, arrivé le 19 en 25 jours de Matamoras, rapporte qu'au moment où il quitta cette ville, le général Anpudia avait reçu l'ordre de se diriger à la hâte sur Tampico avec 1,500 hommes.

Acquittement du Capitaine MacKensie.—Ainsi qu'on s'y attendait généralement, le verdict de la cour martiale devant laquelle a été traduit le capitaine du brick *Somers*, déclare qu'aucune des charges de l'accusation portées contre lui n'a été prouvée par les témoins et l'acquitte honorablement. On ajoute que le président Tyler a ratifié ce verdict, et c'est là un acte d'impartialité qui lui fait d'autant plus d'honneur que son attachement pour M. Spencer, le secrétaire du trésor et le père de l'un des suppliciés, est généralement connu. Il est beau que le magistrat domine ainsi l'homme privé et que les affections personnelles se taisent devant les devoirs de l'homme public. Au moment où le capitaine MacKensie était ainsi absous, pour la seconde fois, il était arrêté de nouveau et forcé de donner caution par un de ses apprentis marins qui va tenter de renouveler ce procès. Il faut espérer que la loi américaine en délivrera le capitaine et le public.

Curieuse décision judiciaire.—La cour de circuit des États-Unis siégeant dans l'Alabama, vient de décider que le mariage d'un blanc avec une femme indienne, conformément aux rites des Choctaws et autres tribus, est nul, qu'un homme civilisé ne peut contracter mariage avec une femme sauvage et que les enfans d'une telle union sont illégitimes et incapables à hériter. Il a été interjeté appel de cette décision qui assimile la race cuivrée des indiens libres, des premiers et légitimes possesseurs de ce pays, à la race noire des africains esclaves ; et la cour suprême des États-Unis reformera probablement ce jugement qui est une curieuse monstruosité.

VARIÉTÉS.

LE CAMIN DE PARIS.—A l'appel de Noël, un Titi de vingt-trois ans, en blouse bleue, l'air farceur et tapageur, les cheveux crépus, le regard goguenard, la cravatte dénouée et le collet de la chemise renversé sur le collet de la blouse, vient se placer au banc des prévenus, en faisant tourner au bout de son doigt une calotte rouge ornée d'un superbe flot bleu. Un garde municipal l'accuse d'avoir causé du désordre au théâtre Mont-Parnasse et de plus d'avoir appliqué un coup de pied au... fond du pantalon de son camarade, le dit camarade étant pour lors dans le dit pantalon.

M. le président. Noël, il paraît que vous vous êtes très-mal conduit envers ces gardes municipaux. Qu'avez-vous à dire pour vous justifier ?—Noël, faisant le moulinet avec sa calotte grecque.—Ils m'ont arrêté sans raison... j'avais payé ma place... donc que j'étais naturellement vexé... puis j'avais rien fait.

M. le président. Si vous n'aviez rien fait, on ne vous aurait pas invité à sortir du théâtre.—Noël, passant sa calotte dans sa ceinture de cuir verni, et gesticulant. Messieurs, faut que j'vous conte comment la chose est venue.... Vlà donc...

M. le président. Je vous invite à être bref.—Noël, suffit. Vlà donc que j'étais au théâtre Mont-Parnasse, bien placé... au plus haut de l'établissement... excepté que j'avais un quinquet dans un œil, mais tant pire, j'y voyais bien de l'autre... s'agit pas de ça et j'espère qu'on ne peut pas m'arrêter pour ça... C'est plutôt le directeur qu'on devrait arrêter, vu qu'il me vole la vue d'un œil.

Le garde municipal. Raisonnement de moutard... Arrêter le directeur qui nous paie.—Noël. Connu ! si jamais je deviens municipal ou gouvernement, on verra... j'ai mes idées.

M. le président.—En attendant, expliquez-vous sur le fait qui nous occupe.—Noël. J'y retourne... Vlà donc que me trouvant au poulailler, je me dis : "Tiens ! l'es-tu au poulailler !" Pas plus tôt dit qu'il me prend envie de faire le coq, le faisant très-bien.... Je m'en rapporte au propre.

Le municipal. Je m'importe peu de l'organe d'un oiseau de basse cour.—Noël. Oiseau de basse-cour, l'oiseau français ! le coq de juillet pour qui qu'on s'est cogné à l'époque... Municipal, vous vous ferez démolir si vous parlez comme ça.

Le municipal. Je ne connais que mon devoir... et je soutiens que le respectable coq français ne pousse point des coquerico ! coquerico ! dans une salle d' spectacle... Pour cause qu'il est peint à l'huile assaisonné de drapaux tricolores au-dessus du rideau.... Par ainsi, je dis qu'il y a un coq et coq..., et que celui qui chante..., surtout quand c'est un individu en blouse... Enfin... je soutiens... voilà !

Noël. Saprédié ! le municipal barbotte comme un vrai canard pas sauvage.

M. le président. Revenez à votre affaire.

Noël. J'avoue que j'ai fait le coq par trois fois... y a pas de charte qui s'y oppose... le coq peut se faire partout ; parions que si je le fais ici qu'on me dit rien : *Coquerico ! coquerico ! coquerico !*

M. le président. Et vous pensez que les spectateurs sont aises d'entendre un pareil chant au milieu d'une scène de drame ?—Noël. Oh penda ! la pièce, jamais... jamais... j'ai pas assez de mes deux oreilles pour écouter... C'est dans l'entracte... simple passe-temps d'entracte, mon président.

M. le président. Il paraît que vous avez fait d'autres extravagances qui ont obligé les gardes municipaux à vous faire sortir. Noël j'ai purement chanté un couplet de *Paris de Nuit*..., toujours dans l'entracte... j'en sais pas d'autre... ça et le coq français.

M. le président. Vous devez savoir qu'il est défendu de chanter au théâtre.—Noël. Bah ! on paie les acteurs pour chanter eux... moi, je chante juste et gratis... Et, preuve que ça ne vexait pas le public, c'est qu'on me criait : *bis ! bis !*.... Quand j'ai vu arriver le municipal, je croyais qu'il venait me prier de faire *bis*, pour rétablir l'ordre... Pas du tout ; il m'a empoigné par le cou et traîné dehors... ce qui a redoublé le tapage... Le vrai public ne voulait pas qu'on m'emmenât... Faut mieux dire en passant qu'il paraît que le municipal ne prend pas mal par le cou.

M. le président. Et comment expliquez-vous le coup de pied que vous avez porté au garde municipal ?—Noël. Connais pas le coup de pied...

Le garde municipal. Néanmoins, mon camarade l'a connu.—Noël. Possible... Quand vous m'avez traîné au corps-de-garde, j'm'en suis en courant... faut que mon pied ait rencontré par derrière celui du municipal... Ce qui se passe derrière moi ne me regarda pas.

M. le président. N'avez-vous pas été arrêté une fois ?—Noël. Oui, oui je sais ce que c'est... Un soir étant en liquide, j'ai tombé dans un carreau... l'ayant payé je suis quitte.